



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....34
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame la Maiez

Délibération numéro :
2020/067

**Désignation d'un
correspondant Défense
auprès du Ministère de la
Défense**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : mercredi 22 juillet 2020, que
la convocation du conseil avait été établie le
jeudi 9 juillet 2020

La Maire



Vu le Code général des collectivités territoriales, pris notamment en son article L.2121-21 alinéa 2, le vote a lieu au scrutin secret sauf si le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'un vote à scrutin public ;

Vu les circulaires du 21 octobre 2001, 18 février 2002, 16 juillet 2003 et 27 janvier 2004,

Considérant que depuis 2001 un réseau de correspondants défense a été mis en place dans chaque commune.

Considérant que ce correspondant sera amené à être en relation avec les autorités civiles et militaires du Département et de la Région.

Considérant que le correspondant défense aura accès à un espace dédié sur le site du ministère de la Défense lui permettant d'accéder à l'information en temps réel.

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corinne MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Bérénice LACAN, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Philippe RAMONDENC

PROCURATIONS : Philippe RAMONDENC pouvoir à Nicolas CHIOTTI

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

1. **DE DECIDER à l'unanimité de ne pas procéder** à l'élection, selon le mode de scrutin à bulletin secret de l'article L.2121-21 alinéa 2,
2. **DE DESIGNER Jean-Claude BENOIT** en tant que correspondant défense de la Ville auprès du Ministère de la défense ;
3. **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de ce dossier.

Adopté par : 27 voix pour

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

